

# Note de Conjoncture

**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
— Languedoc-Roussillon —

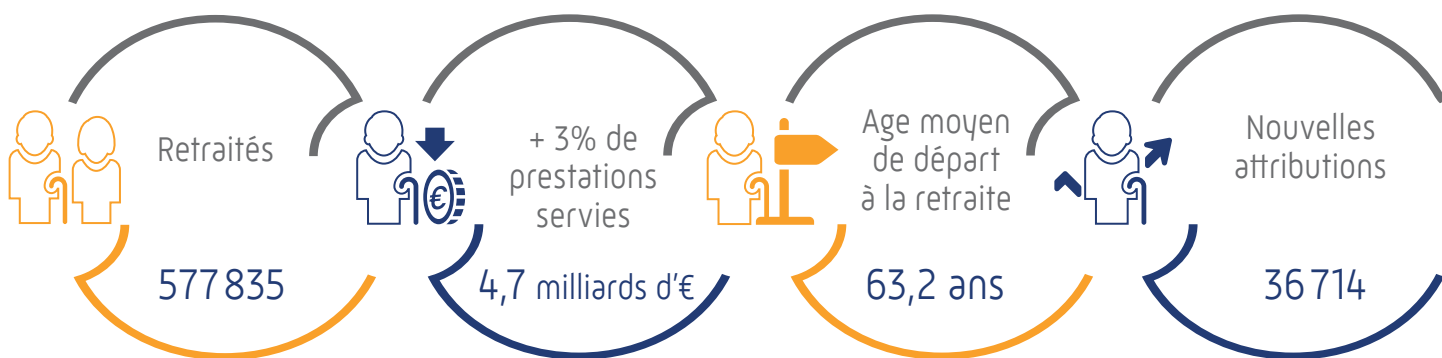


La Carsat L-R, un acteur économique et  
social majeur en Languedoc-Roussillon

> en matière de **retraite** et d' **action sociale**

1<sup>er</sup>  
semestre  
2022

# > Retraite

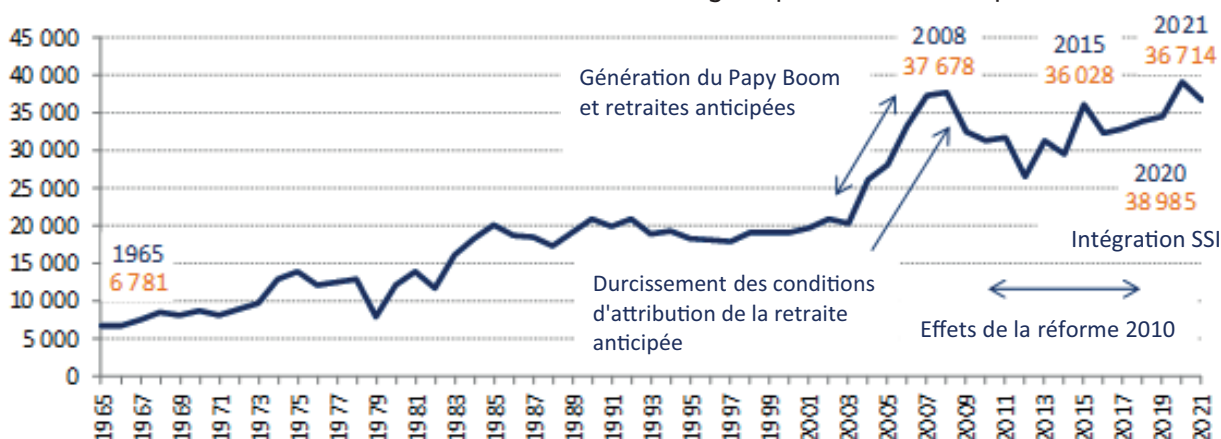


Chiffres 2021 Carsat L-R / DOSR / Appui au pilotage retraite / Statistiques et prospective

## > 4,7 milliards d'€ de prestations retraite versées par la Carsat L-R en 2021

En 2021, les dépenses de l'assurance vieillesse de la Carsat ont progressé de 3% depuis 2020, faisant suite à l'attribution de 36 714 nouveaux droits retraite et aux revalorisations des pensions.

Evolution du nombre de nouveaux retraités gérés par la Carsat L-R depuis 1965



Ces dépenses sont réparties en 3 types de prestations :

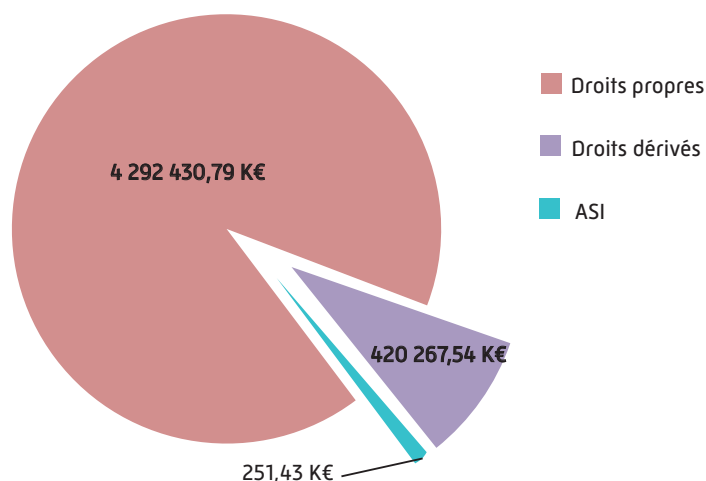
- les droits propres (retraites personnelles),
- les droits dérivés (pensions de réversion),
- l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)

Les prestations rattachées aux droits propres représentent 91% des dépenses et celles relatives aux pensions de réversion 9%. En 2021, 18% des pensions versées le sont au titre de l'invalidité ou de l'inaptitude. Au cours de l'année 2021, **27 862 assurés ont pris leur retraite personnelle** <sup>(1)</sup> dont **3 346** dans le cadre de la retraite anticipée. **8 852 pensions de réversion** <sup>(1)</sup> ont été attribuées.

Plus de 60% des demandes de retraite et 30% des demandes de réversion ont été réalisées en ligne sur le site de l'Assurance retraite..

(1) Sources: SNSP + MAORI

Dépenses du régime général 2021



Source : Sinergi - dépenses du régime général - Champ : dépenses issues de l'outil RG (OR) et dépenses issues de l'ancien outil TI (ASUR)

## L'âge moyen de départ à la retraite de droit personnel est de 63 ans

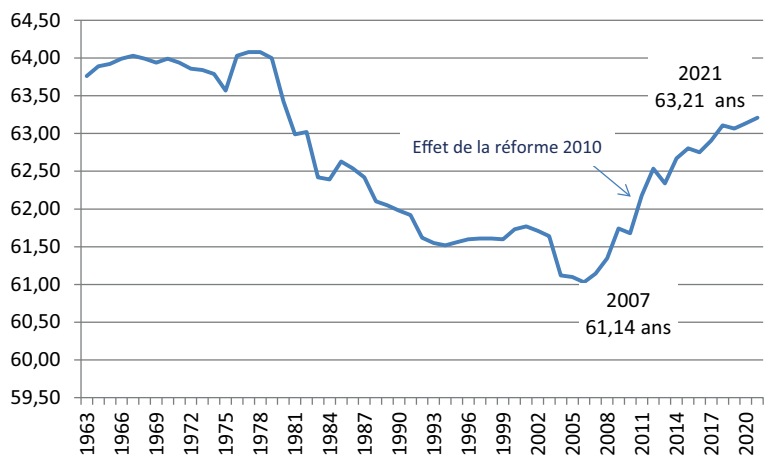
21% des 27 862 nouveaux retraités ont pris leur retraite à 65 ans ou plus.

- 23 % chez les femmes
- 19 % chez les hommes

Âge au point de départ	Droits directs (*)		
	Hommes	Femmes	Total
55 - 59	35	15	50
60 - 64	10 345	11 564	21 909
65 - 69	2 172	3 191	5 363
70 et plus	212	328	540
<b>Total</b>	<b>12 764</b>	<b>15 098</b>	<b>27 862</b>
Âge moyen au point de départ	62,9	63,5	63,2

(\*) Droits personnels alloués seuls ou avec un droit dérivé

Evolution de l'âge moyen de départ à la retraite de droits propres

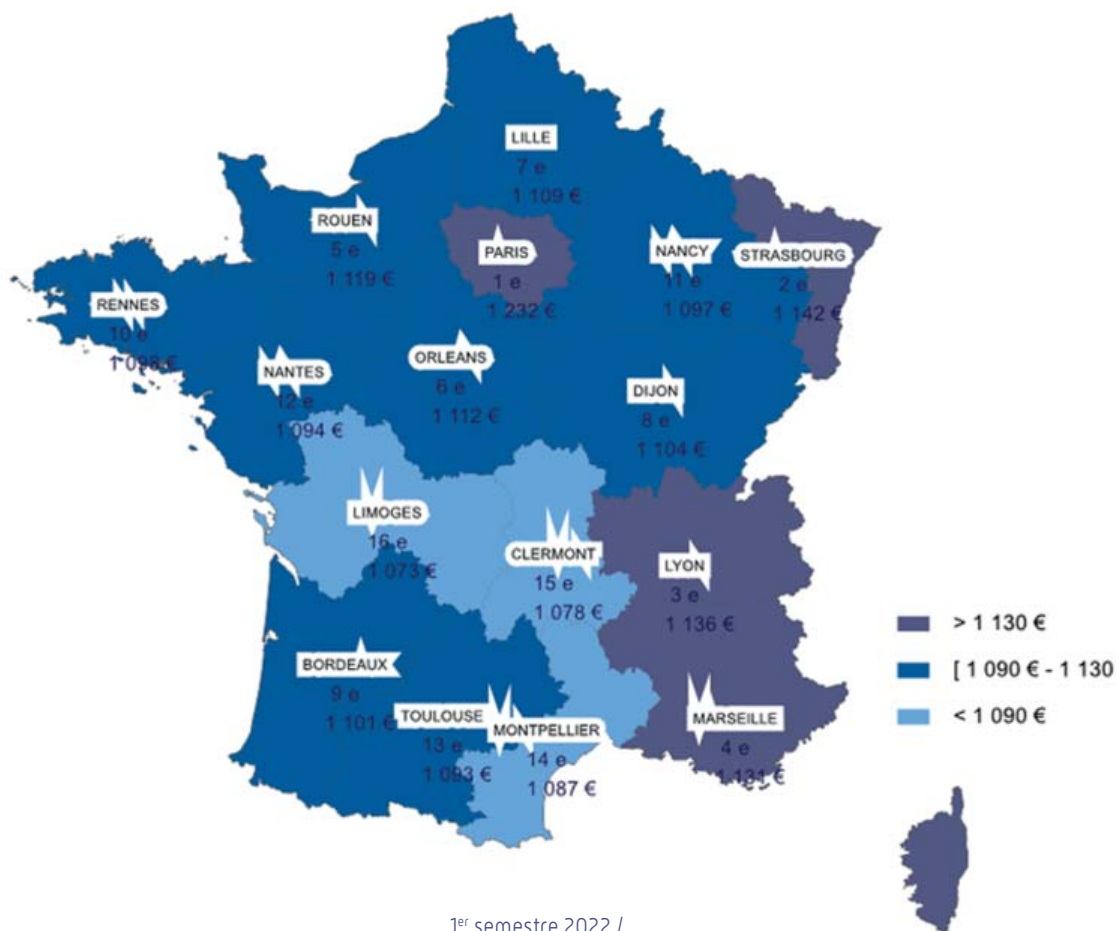


## ► Une forte progression du nombre de retraités en Languedoc-Roussillon

La Carsat Languedoc-Roussillon verse une pension à 577 835 retraités, en augmentation de 1,6% par rapport à 2020. 101 575 retraités sont bénéficiaires d'une pension de reversion dont 91% sont des femmes.

Le montant mensuel moyen d'une retraite de droit propre avec une carrière complète au régime général s'élève à 1 087€ contre 1 133 € au niveau national. 8% des retraités payés par la Carsat L-R résident hors Languedoc-Roussillon, dont 2,9% à l'étranger.

Pension moyenne de droits personnels avec une carrière complète au régime général



	Prestations retraite versées par la Carsat L-R	Nombre de retraités payés par la Carsat L-R	Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse* payés par la Carsat L-R	Nombre de retraités résidant en L-R	Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse* résidant en L-R
Aude	0,6 Md€	71959	4 173	89 201	4 847
Gard	1,2 Md€	145 840	8 528	170 714	9 584
Hérault	1,6 Md€	203 474	13 458	246 041	14 920
Lozère	0,1 Md€	15 315	582	17 332	688
Pyrénées-Orientales	0,8 Md€	93 806	6 529	120 610	7 357
Hors Région	0,4 Md€	47 441	2 258		
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>4,7 Md€</b>	<b>577 835</b>	<b>35 528</b>	<b>643 898</b>	<b>37 396</b>

\* ASPA, ASI et anciennes allocations

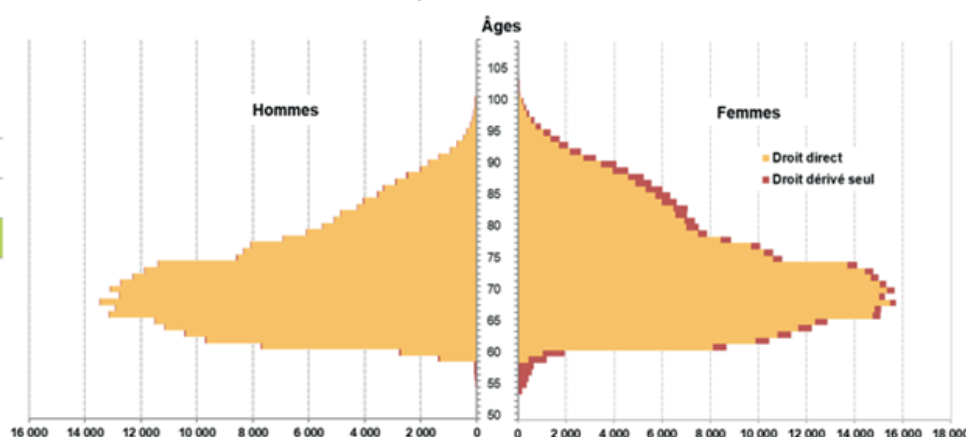
Source : SNSP TSTI au 31/12/2021

## L'âge moyen des retraités est de 74,4 ans

Pyramide des âges des retraités en paiement

Âge moyen de l'ensemble des retraités

Hommes	73,5 ans
Femmes	75,1 ans
<b>Hommes et Femmes</b>	<b>74,4 ans</b>



## ➤ Une augmentation très significative d'attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées

L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) est attribuée en complément d'un avantage vieillesse ou d'invalidité sous conditions de ressources, à l'âge au moins égal à 65 ans (ou à l'âge légal de la retraite pour les personnes inaptes au travail) et de condition de résidence en France plus de 6 mois par an.

En 2021, la dépense au titre de l'ASPA est de 154,2 millions d'€. Cette dépense a augmenté de **7,5%**.

**3 758 nouvelles allocations ont été attribuées en 2021.**

Cette évolution traduit une conjoncture économique complexe pour les assurés au regard de l'actualité.

La Carsat a déployé des actions de communication afin de bien informer les assurés sur leurs droits et veiller à lutter contre le non-recours.



**En savoir plus**

[www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr) / Nous connaître / Nos chiffres clés

## > Action sociale



\* Chiffres 2021 Carsat L-R / cellule d'appui action sociale

## > Le logement des seniors : une priorité pour l'action sociale de la Carsat L-R

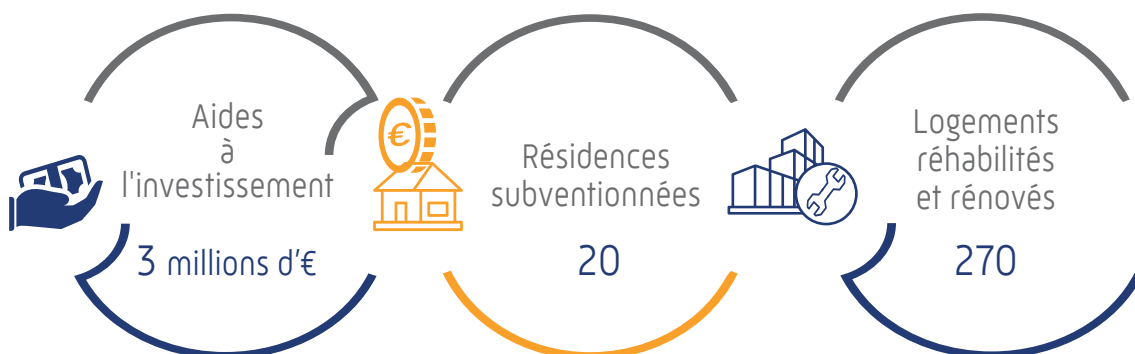
La Carsat L-R place au cœur de sa politique de prévention la question essentielle de l'habitat et du cadre de vie des retraités. Elle œuvre ainsi au quotidien pour accompagner les seniors dans leur maintien dans un domicile adapté, choisi et facilitant la vie sociale.

**Conforter et dynamiser les logements-foyers rebaptisés "résidences autonomie", dans le but de prévenir la perte d'autonomie, dès l'apparition des premières fragilités, notamment sociales.**

La Carsat L-R accompagne les porteurs de projets de résidence autonomie en apportant une aide à l'investissement qui vise à améliorer le cadre de vie, favoriser la vie sociale et le maintien de l'autonomie des retraités.

Via la mobilisation du plan d'aide à l'investissement en direction des résidences autonomie, elle finance des travaux de réhabilitation, de modernisation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de restructuration.

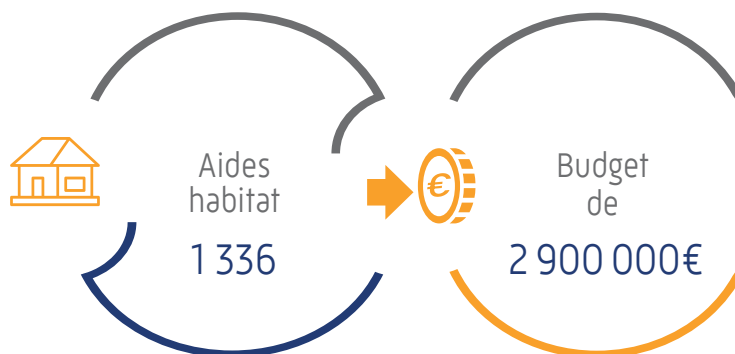
Les prestations prenant appui sur un cadre architectural de qualité et s'inscrivant dans une démarche de développement durable, sont, par ailleurs, proposées à des tarifs permettant l'accueil de personnes retraitées socialement fragilisées. La dimension intergénérationnelle est également portée.



\* Chiffres 2021 Carsat L-R / cellule d'appui action sociale

## Adapter les logements au vieillissement de leurs occupants. En effet, chaque année sont comptabilisés au niveau national, 10 000 décès et 130 000 hospitalisations dus à des chutes.

Face à cet enjeu de santé publique majeur dont l'importance va croître avec la transition démographique, afin de réduire ce risque de chute et permettre aux personnes âgées de demeurer à leur domicile aussi longtemps qu'elles le souhaitent, des aides " habitat cadre de vie " peuvent être proposées. Elles sont attribuées suite à un diagnostic réalisé au domicile par des professionnels évaluateurs des besoins. Elles visent à réaménager certaines pièces d'un logement, principalement des salles de bain ou des sanitaires.



\* Chiffres 2021 Carsat L-R / cellule d'appui action sociale

Via le financement d'aides techniques (kit et forfait de prévention), la Carsat L-R accompagne également ces adaptations de logement.

En partenariat étroit avec le Pôle Autonomie de Lattes, centre d'informations et de conseil sur les aides techniques, les personnes âgées sont informées sur les différents aides techniques et accompagnées dans leurs choix.

Le portail relatif aux aides techniques (<https://bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr/>) propose une information complète sur ces différentes aides, leur usage, leur coût, etc.

## Aider au maintien à domicile par une offre de service coordonnée pour l'accompagnement de la retraite.

Via la mobilisation des pôles évaluateurs et des services d'aide à domicile conventionnés. La Carsat propose un accompagnement reposant sur un bouquet de services varié et adapté aux besoins identifiés : aides humaines à domicile, prestations personnalisées, sorties, portage de repas, assistance, etc. La nouvelle génération de plans d'aides déployée depuis 2021 propose une complémentarité entre les aides individuelles et collectives, davantage de modularité et s'appuie sur une démarche globale visant la hausse de la qualité de services et une meilleure articulation de tous les partenaires autour des retraités.

## Renforcer le partenariat mis en place avec les bailleurs sociaux du territoire, afin d'adapter les logements du parc social à la transition démographique et renforcer l'accompagnement des locataires retraités, notamment les plus fragiles.

La Carsat L-R a signé une convention avec Occitanie Méditerranée Habitat pour renforcer la mobilisation des bailleurs sociaux en faveur des locataires retraités, adapter des logements sociaux au vieillissement des locataires retraités et leur proposer un accompagnement favorisant leur bien vieillir à domicile.



# FOCUS

## *Aller vers les assurés les plus fragilisés en s'appuyant sur les partenaires*

L'action sociale et santé de la Carsat conventionne avec de nombreuses structures : pôles évaluateurs, services d'aide à domicile, porteurs de projets financés au travers des appels à projets. Ces professionnels sont mobilisés afin de déployer les services ou les actions de prévention qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie et favorisent le maintien à domicile des personnes retraités vulnérables.

Néanmoins, au quotidien, ces professionnels sont confrontés à l'isolement social de certains retraités et sont démunis. Aussi, la Carsat initie de nouveaux partenariats avec des **associations telles que les Petits Frères des Pauvres, la Croix Rouge Française, le Secours Populaire et des CCAS via les UDCCAS** afin qu'ils puissent prendre en charge les situations d'isolement social détectées.

Par ailleurs, ces associations favorisent l'accès et le maintien des droits des personnes accueillies, en synergie avec les partenaires locaux de l'accès aux droits (**CAF, CPAM, Carsat, services sociaux**, etc.). L'action sociale accompagne ces associations afin de garantir :

- la détection des situations de non-recours aux prestations, difficultés dans les démarches, litige avec un organisme, etc.
- une acculturation aux dispositifs et prestations mobilisables afin d'orienter les personnes vulnérables, " invisibles ", vers les acteurs institutionnels et associatifs locaux œuvrant dans le champ de l'accès aux droits.

## *Une dynamique partenariale pour faciliter les démarches retraite sur tous les territoires*

En 2021, la Carsat a renforcé ses partenariats pour rester proche de ses usagers et développer un service attentionné aux plus fragiles d'entre eux.

Les partenariats s'inscrivent dans l'optimisation de la politique de proximité portée par la Carsat, qui vise à renforcer l'accompagnement et l'accès aux droits.

Ainsi, en complément de son **réseau d'accueil de 9 agences retraite**, la Carsat signe et met en œuvre des conventions :

- **France services** : la Carsat forme et accompagne les 130 France services du Languedoc-Roussillon aux démarches retraite, et traite les sollicitations d'urgence en moins de 48 heures pour éviter les ruptures de ressources,
- **Chambre de métiers et d'artisanat régionale** : formation des salariés en front office des chambres départementales et webinaires d'information à destination des artisans,
- **Pôle Emploi** : mise en place de réunions d'information collective des demandeurs d'emploi, en présentiel ou à distance et optimisation des circuits d'information entre opérateurs.

Dans la même optique de facilitation des démarches retraite, des actions de formation et d'information sont menées avec l'**Urssaf** pour les travailleurs indépendants, la **Chambre de commerce et d'industrie Occitanie** pour les employeurs privés. Avec nos partenaires de la Sécurité sociale (**CAF et CPAM**), l'organisation des échanges sécurisés de données permet d'assurer un accompagnement lors du passage à la retraite des plus fragiles : titulaires de l'allocation aux adultes handicapés, inaptitude au travail, etc.

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme de Sécurité sociale à compétence régionale.

Structure de droit privé, elle assure 3 grandes missions de service public :

> la préparation et le paiement de la retraite des salariés du régime général et des travailleurs indépendants,

> l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté,

> la prévention et la tarification des risques professionnels.

A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié des salariés et des entreprises, tout au long de la vie professionnelle, et au moment de la retraite.

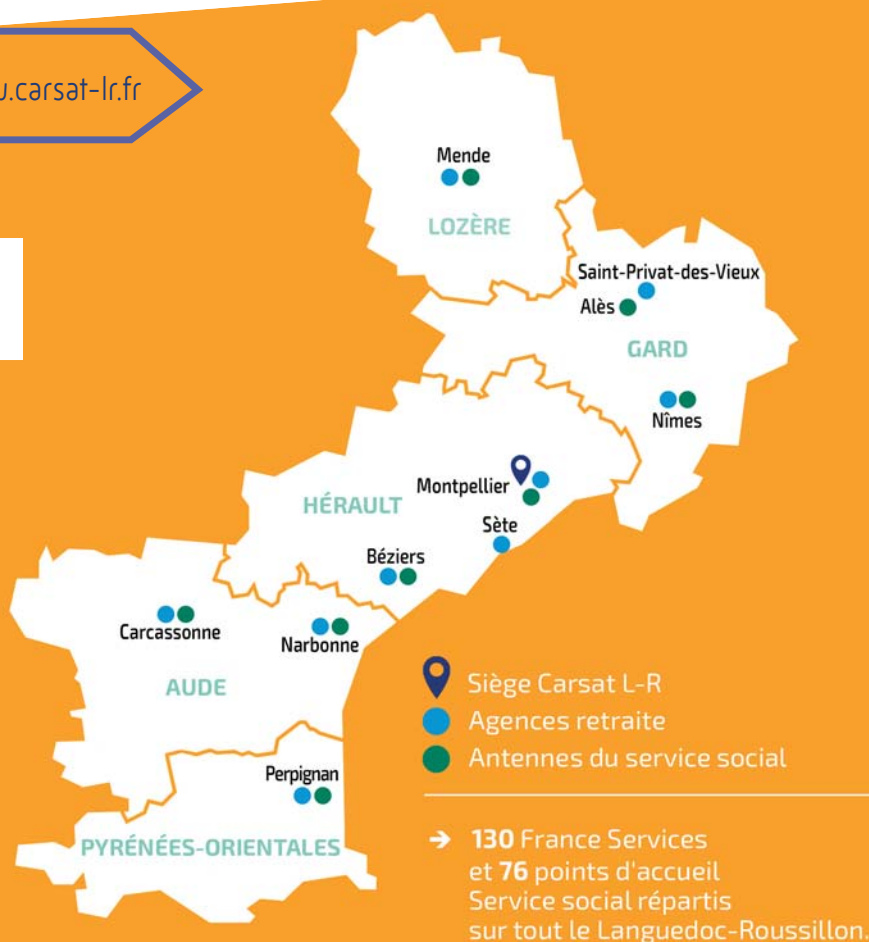
- Aude
- Gard
- Hérault
- Lozère
- Pyrénées-Orientales



Retrouvez-nous sur

[www.carsat-lr.fr](http://www.carsat-lr.fr)

et rejoignez-nous sur



## La Carsat L-R, en proximité de ses publics : assurés, retraités, employeurs et partenaires

*La note de conjoncture de la Carsat Languedoc-Roussillon est une publication semestrielle qui présente et analyse l'évolution de son activité et de sa performance. Un focus est réalisé chaque semestre sur un secteur d'activités.*